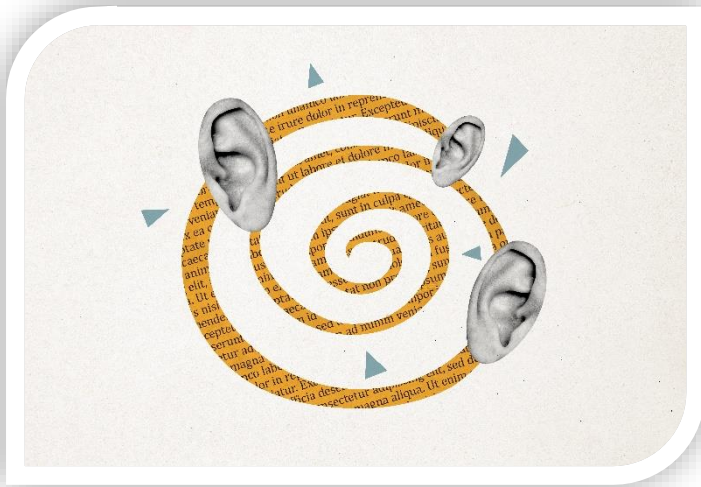


Télétravail : infos ou intox ?



Vous êtes trop nombreux à nous contacter sur des rumeurs de modification prochaine du télétravail.

Soit cette rumeur est fondée et nous rappellerons que le télétravail a été indispensable pendant le Covid, que cette organisation a permis des économies d'immobilier et que pour la CFE-CGC son accès est un acte managérial, déterminé par l'autonomie du collaborateur.

NOUS PORTERONS VOTRE OPPOSITION A TOUTE MODIFICATION DE LA CHARTE TELETRAVAIL.

Soit cette rumeur est infondée, et nous demandons à la Direction Générale de communiquer afin de rassurer les salariés et de leur permettre de passer des fêtes de fin d'année sereine.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, ensemble, défendons notre avenir





Air France

SYCAD-D 2024_12_30_CFECCG

Romain Suchet,
Directeur des Relations Sociales
PS PNC & Transverses

Roissy, le 17 décembre 2024

Objet : Demande de communication sur le télétravail en 2025

Monsieur le Directeur,

De nombreux salariés sont alarmés par des rumeurs de modification des conditions de télétravail dans les mois à venir.

La CFE-CGC vous rappelle que le télétravail a été un moyen de travailler qui s'est révélé indispensable pendant la crise du Covid, effaçant les réticences exprimées à chaque fois que le sujet était abordé en négociation sur la Qualité de Vie et Conditions de Travail.

Aujourd'hui, le télétravail fait partie du fonctionnement de l'entreprise et les deux parties sont gagnantes : notamment, pour l'entreprise des économies de locaux, de chauffage et pour les salariés, un gain de temps dans les transports.

Les représentants de la CFE-CGC vous demandent si vous souhaitez entamer de nouvelles négociations sur le télétravail ou si vous allez réviser la charte et de communiquer auprès des salariés, afin de leur permettre de passer une période de fin d'année sereine.

Restant à votre disposition pour continuer d'échanger à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cécile Tamalet
Secrétaire Générale Adjointe
CFE-CGC Air France